

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU jeudi 18 septembre 2025 – 18 h 00

En l'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre – dix-huit heure
Le bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi
à la salle de réunion de la communauté de communes de COLOMBEY LES BELLES – 5, rue de
la Gare, sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres du bureau communautaire en exercice : 20

Quorum : 11

Votants présents : Philippe PARMENTIER – Jean-Pierre CALLAIS – Denis KIEFFER - Denis THOMASSIN –Denis VALLANCE – Alain GRIS – Claude DELOFFRE – Nathalie AUFRERE - Céline BOUVOT - Cécile DENIS – Charles FRANÇOIS – Valérie HOFFMANN - Émeline MAGNIER-CARETTI - Éric MATHIEU – Jérôme RUFFIN – Jean-Jacques TAVERNIER –Gérard WECKERING

Avaient donné procuration : Patrick AUBRY à Denis KIEFFER ;

Excusés : Patrick AUBRY – Alain GODARD - Benjamin VOINOT

Présents	17	Votants	18	Procuration	1
----------	----	---------	----	-------------	---

Secrétaire de séance : Denis THOMASSIN

Date de convocation : 12/09/2025

Date de publication : 25/09/2025

N°BC_2025_140_Mise en paiement_Aides Habitat_n°5-25

- Pour chaque dossier de demande de subvention déposé :
- Le calcul du montant des subventions accordées est régi par le règlement des aides habitat, approuvé en bureau communautaire, de l'année concernée par le dépôt du dossier.
 - La demande est soumise au passage en commission pour avis du groupe de travail habitat.

Après réalisation des travaux, la demande de paiement adressée par le demandeur fait l'objet d'une vérification de conformité à la demande initiale. La mise en paiement de la subvention de la Communauté de Communes ne peut intervenir qu'après versement de la part communale concernée.

Vu le règlement des aides habitat 2023 approuvé par délibération du bureau communautaire du 01 juin 2023,

Vu le règlement des aides habitat 2024 approuvé par délibération du bureau communautaire du 19 octobre 2023,

Vu le règlement des aides habitat 2025 approuvé par délibération du bureau communautaire du 19 décembre 2024,

Vu l'avis favorable, respectif à chaque dossier, prononcé par le groupe de travail habitat lors des commissions habitat du 26 juin 2023, du 23 septembre 2023, du 7 novembre 2023, du 6 février 2024, 19 mars 2024, du 11 juin 2024, du 4 novembre 2024, du 2 décembre 2024, du 19 mars 2025, du 11 juin 2025 et adressé par notification au demandeur.

Vu la part communale ayant déjà fait l'objet d'un versement pour les dossiers concernés,

Considérant, les demandes de paiement listées ci-dessous conformes et les travaux correspondants, réalisés dans le respect des règles d'urbanisme du PLUI,

Vu la délibération du conseil communautaire N°2020-1493 en date du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du conseil communautaire au bureau communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

ACCEPTE le versement des subventions suivantes, par la Communauté de Communes ci-après désignée CC :

NOM demandeur	Commune	Aide	Date de dépôt du dossier	Date commission habitat	Montant HT global des travaux	Montant de la subvention CC	Date de versement part communale
BERNARD Lucette	TRAMONT-EMY	ISOLATION	07/07/2025	19/03/25	9 695,73	500	01/07/2025
KOBIS Carole	DOLCOURT	TOITURE	03/04/2025	04/11/24	26 950,67	600	04/11/2024
CAREL Hubert	BAGNEUX	M à D	04/09/2024	04/11/24	10 113	500	28/05/2025
SCI LES ROYES MONTANTS	COLOMBEY-LES-BELLES	ISOLATION	30/07/2024	02/12/24	19 761	500	03/06/2025
		MENUISERIES		02/12/24	12 642	450	03/06/2025
HILDENBRAND Karine	BLENOD-LES-TOUL	ISOLATION	20/09/2023	07/11/23	23 545	500	08/06/2025
MARLIER Mickael	BLENOD-LES-TOUL	MENUISERIES	05/12/2024	19/03/25	5 174,18	200	05/06/2025
RICHARD Shanone	BLENOD-LES-TOUL	ISOLATION	10/05/2024	11/06/25	4 373	437,30	05/06/2025
LARDIN Nadia	SELAINCOURT	VACANCE	16/06/2025	26/06/23	236 145,53	3 000	12/06/2025
COLNOT Thierry	FAVIERES	TOITURE	19/06/2023	07/11/23	12 124,24	600	16/06/2025
		ISOLATION	25/08/2023		1 690	169	
AUBRY Michel	FAVIERES	MENUISERIES	24/06/2024	04/11/24	5 272,12	100	16/06/2025
BOISSY Baptiste	COLOMBEY-LES-BELLES	TOITURE	27/12/2024	19/03/25	12 379,63	600	05/02/2025
FOLLEY Céline	BULLIGNY	TOITURE	22/01/2024	19/03/24	9 520,51	148,75	
JACQUOT Jean-Marie	SELAINCOURT	TOITURE	09/09/2024	04/11/24	15 045,50	600	10/07/2025
EIFLER Sylvie	ALLAMPS	MENUISERIES	10/03/2025	19/03/25	2909,95	50	18/07/2025
DUPRE Nicole	TRAMONT - LASSUS	M à D	16/05/2025	11/06/25	11 044,54	500	25/07/2025
CHENIN Arnaud et Gisèle	BARISEY-AU-PLAIN	M à D	26/02/2025	19/03/25	8 181,82	250	
HAY Bernard	BARISEY-LA-COTE	M à D	10/06/2025	10/06/25	5 297,14	250	
						10 455,05	

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

Le secrétaire de séance,
Denis THOMASSIN



Le Président,
Philippe PARMENTIER

